

- CONSEIL DE SÉCURITÉ

CONSEIL DE SÉCURITÉ 7772E SÉANCE – MATIN

La solution des deux États, Israël et la Palestine, est aujourd’hui menacée, explique le Secrétaire général au Conseil de sécurité

« La solution des deux États court le risque d’être remplacée par la réalité à un État de violence perpétuelle et d’occupation », a averti ce matin le Secrétaire général de l’ONU, M. Ban Ki-moon, lors d’une réunion du Conseil de sécurité consacrée au Moyen-Orient, et, en particulier, à la question palestinienne.

Il y a 23 ans, presque jour pour jour, que le premier Accord d’Oslo a été signé entre Israël et l’Organisation de libération de la Palestine (OLP). Malheureusement, a regretté le Secrétaire général, « nous sommes plus éloignés que jamais de ses objectifs ».

En dépit des avertissements de la communauté internationale et de la région, les dirigeants de part et d’autre n’ont pas pris les mesures difficiles nécessaires pour la paix, a-t-il souligné.

« Les implantations des colonies sont illégales au regard du droit international », a insisté M. Ban. Il a jugé la politique d’Israël à cet égard « diamétralement opposée à la création d’un État palestinien ».

Le Secrétaire général a demandé aux dirigeants palestiniens de mettre un terme à la « glorification du terrorisme ».

Il a encouragé la tenue d’élections locales à Gaza et en Cisjordanie qui pourraient donner un nouvel élan à la démocratie palestinienne.

Gaza est toujours bouclée et « c’est une bombe à retardement », a résumé le Secrétaire général, après avoir évoqué les besoins humanitaires considérables et demandé davantage d’assistance pour accélérer la reconstruction en cours.

Les 15 membres du Conseil ont rebondi sur la déclaration du Secrétaire général pour rappeler que la solution des deux États était la seule possible, même si elle est aujourd’hui menacée. Ils ont reconnu en particulier que l’expansion des colonies israéliennes sapait cette perspective.

Le Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, M. Murray McCully, a dit que le moment était venu pour le Conseil de sécurité et la communauté internationale de prendre des mesures pratiques pour aider les deux parties à avancer.

La France a annoncé qu'elle organisera le 19 septembre prochain à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, une réunion de travail au niveau des hauts fonctionnaires « afin d'effectuer un premier point d'étape sur les travaux engagés et d'identifier les mesures qui permettront de préserver la solution des deux États et de faire progresser les conditions d'une reprise du processus de paix ».

Pour la Fédération de Russie, qui œuvre activement avec les parties au conflit, en coopération étroite avec les partenaires de la région, « toute nouvelle initiative doit compléter les efforts entrepris dans le cadre du mécanisme avéré du Quatuor ».

À cet égard, l'Égypte a indiqué qu'elle continuerait de soutenir l'Initiative de paix arabe et toutes les initiatives de la communauté internationale, dont les efforts français et russes et ceux du Coordonnateur spécial du Secrétaire général, M. Nikolay Mladenov.

D'autres pays, dont le Japon et l'Espagne, ont souligné l'importance du rétablissement de la confiance des deux parties à travers le développement économique et social de la Palestine. Le Sénégal a ainsi estimé que l'absence de toute perspective de développement était un fléau propice à la résurgence d'un nouveau conflit.

Pour sa part, la représentante des États-Unis a consacré la moitié de son intervention à la situation en Syrie et au dernier accord « dont l'objet est de créer un environnement propice aux négociations sur une transition politique pour la Syrie ». À ce sujet, elle a demandé à la Fédération de Russie « qu'elle tienne ses promesses et empêche le Président Bashar Al-Assad d'utiliser les tactiques barbares qui sont sa marque de fabrique ».

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Déclarations

Le Secrétaire général de l'ONU, M. BAN KI-MOON, a rappelé qu'il y a 23 ans, presque jour pour jour, le premier Accord d'Oslo a été signé entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Malheureusement, a-t-il déclaré, « nous sommes plus éloignés que jamais de ses objectifs ».

Le Secrétaire général a formulé des vœux pour une guérison rapide de l'ancien Président israélien Shimon Pérès.

« La solution des deux États court le risque d'être remplacée par la réalité à un État de violence perpétuelle et d'occupation », a ajouté M. Ban. En dépit des avertissements de la communauté internationale et de la région, les dirigeants de part et d'autre n'ont pas pris les mesures difficiles nécessaires pour la paix.

Les attaques et les ripostes ne servent pas la cause de la paix, a poursuivi le Secrétaire général.

La politique qui dure depuis plusieurs décennies et qui a réinstallé plus de 500 000 Israéliens dans le territoire palestinien est « diamétralement opposée à la création d'un État palestinien », a-t-il affirmé ensuite.

Le Secrétaire général s'est dit « troublé » par les dernières déclarations du Premier Ministre israélien qui dépeint ceux qui s'opposent à l'expansion des colonies de peuplement comme des partisans de la purification ethnique. D'après lui « c'est inacceptable et choquant ».

« Les implantations des colonies sont illégales au regard du droit international », a clairement indiqué M. Ban. L'occupation doit cesser. La communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité et le Quatuor, considèrent que l'élargissement des colonies constitue « un obstacle à la paix », a poursuivi le Secrétaire général.

Choqué par le fait que des parties palestiniennes choisissent toujours de louer des actes méprisables, le Secrétaire général a demandé aux dirigeants palestiniens de mettre un terme à la « glorification du terrorisme ».

Par ailleurs, le Secrétaire général a constaté que le processus électoral était de plus en plus menacé. Il s'est dit préoccupé par la décision prise, la semaine dernière, par la Haute Cour palestinienne qui a suspendu tous les préparatifs pendant que les délibérations sur une pétition pour annuler les élections se poursuivent.

Pourtant, a-t-il estimé, les élections locales à Gaza et en Cisjordanie pourraient donner un nouvel élan à la démocratie palestinienne.

Se tournant vers la situation à Gaza, M. Ban a constaté des progrès depuis le cessez-le-feu de 2014. Cependant, il reste 65 000 personnes déplacées et 5 000 maisons à reconstruire. Il faut davantage d'assistance pour accélérer la reconstruction en cours, a-t-il plaidé.

Le Mécanisme de reconstruction a permis l'entrée de plus d'1,5 million de tonnes de matériaux de construction, ce qui a permis de promouvoir les importations à Gaza et de stimuler le secteur privé.

Israël affiche des inquiétudes sécuritaires légitimes s'agissant de la contrebande, a reconnu le Secrétaire général. Il a toutefois assuré que le Mécanisme était surveillé de près et il a encouragé Israël et l'Autorité palestinienne à poursuivre leur coopération avec les Nations Unies pour ce qui est de l'importation de matériaux de reconstruction, vitaux pour la population.

Les besoins humanitaires de Gaza sont considérables. Plus de 1,3 million de personnes ont besoin d'une aide, a précisé M. Ban. L'accès humanitaire demeure essentiel, mais l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) se heurte toujours à de grands défis financiers.

En général, a-t-il résumé, Gaza est toujours bouclée et « c'est une bombe à retardement ». L'instabilité et le risque d'escalade de violence sont manifestes. Les privations humaines sapent les rêves et les ambitions et alimentent l'extrémisme.

L'absence d'un gouvernement d'unité nationale inhibe la réalisation de la fin de l'occupation et l'établissement d'un État souverain, a poursuivi le Secrétaire général. Or, des progrès durables à Gaza ne peuvent être obtenus que sur la base de l'unité palestinienne, de la fin des activités militantes et de la levée des restrictions aux mouvements.

Par ailleurs, M. Ban a indiqué qu'il restait préoccupé par la violation de la ligne de cessez-le-feu et les affrontements dans les zones de séparation au Golan. Il a jugé les tirs des Forces armées syriennes particulièrement inquiétants et il a demandé à Israël et à la Syrie de respecter les termes de l'accord de désengagement.

En conclusion, il a encouragé les deux parties à insister sur des décisions politiques positives. Il a appelé les parties prenantes internationales à œuvrer vers un règlement négocié de l'occupation et établissement d'une Palestine viable et démocratique qui vive en paix avec Israël.

M. MURRAY MCCULLY, Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, a rappelé que la solution des deux États était la seule possible. Il a estimé que les deux parties étaient loin de répondre aux attentes de la communauté internationale. Il a dit que le moment était venu pour le Conseil de sécurité et la communauté internationale de prendre des mesures pratiques pour aider les deux parties à avancer.

Il s'est particulièrement inquiété de la poursuite des activités de colonies de peuplement israélienne en ajoutant que l'approbation, le 31 août 2016, d'un nouveau projet de construction de 463 unités de logement en Cisjordanie était en contradiction avec les obligations internationales d'Israël et l'engagement de ce pays à trouver un accord avec les Palestiniens. Le Ministre des affaires étrangères a dit que le moment était venu de pousser les deux parties à faire des progrès et au Conseil de sécurité d'agir.

M. AMR ABDELLATIF ABOULATTA (Égypte) a rappelé au Conseil de sécurité sa responsabilité de permettre au peuple palestinien de jouir de son droit international. « La réalité sur le terrain, 23 ans après la signature des Accords d'Oslo, est que nous sommes face à un pseudo-État fait de colonies illégales qui compte 500 000 colons installés avec l'appui des autorités israéliennes qui ont pris possession des terres et détruit les habitations originales palestiniennes. »

Le représentant égyptien a ajouté que la confiscation de terres, la judaïsation de Jérusalem et la construction d'un mur de séparation constituaient aujourd'hui les principaux freins à l'avènement d'une solution des deux États. Il a jugé inadmissible de faire du peuple palestinien un responsable de cette situation. Il a indiqué que l'Égypte continuerait de soutenir l'Initiative de paix arabe et toutes les initiatives de la communauté internationale, dont les efforts français et russes et ceux du Coordonnateur spécial.

M. FRANÇOIS DELATTRE (France) a affirmé, qu'à la veille du début du segment ministériel de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale, le bilan de l'année écoulée suscitait un constat sans appel, avec la marginalisation inexorable de la solution des deux États, une solution qui, a-t-il dit, se trouve aujourd'hui menacée. La colonisation israélienne constitue l'une des principales menaces à la mise en œuvre d'une solution des deux États, soulignant que l'entreprise de colonisation mine en morcelant son futur territoire la perspective d'un État palestinien.

La radicalisation des opinions publiques, les actes de violence, les incitations à la violence et le terrorisme minent gravement eux aussi la perspective de voir coexister deux États, un d'Israël et un État de Palestine, vivant côte à côte en paix et en sécurité. Des progrès dans la réconciliation palestinienne sont également indispensables et urgents.

Après deux années d'interruption des négociations, la France plaide vigoureusement pour la nécessité d'un accompagnement international renouvelé au processus de paix et à la sauvegarde de la solution des deux États, a ajouté M. Delattre. C'est dans ce contexte que la France a présenté aux parties et à ses principaux partenaires une initiative visant à recréer une mobilisation politique collective en faveur du processus de paix.

Cette approche se veut à la fois progressive et collective. Il est ainsi de la responsabilité de la communauté internationale d'engager les parties à revenir à la table des discussions en recréant autour d'elle un climat favorable et un calendrier positif, avec une batterie d'incitations en ce sens. L'approche doit être également collective parce qu'il convient de veiller à articuler notre initiative à chaque étape avec les efforts existants, notamment ceux du Quatuor et de nos partenaires arabes. En outre, la France a toujours souhaité que le Conseil de sécurité joue le moment venu un rôle clef pour accompagner et conforter le processus de négociations.

Selon le représentant français, la conférence ministérielle qui s'est tenue à Paris le 3 juin dernier a marqué une étape décisive en permettant de poser un premier jalon. La France, a-t-il déclaré, organisera le 19 septembre prochain à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, une réunion de travail au niveau des hauts fonctionnaires afin d'effectuer un premier point d'étape sur les travaux engagés et d'identifier les mesures qui permettront de préserver la solution des deux États et de faire progresser les conditions d'une reprise du processus de paix.

M. LUIS BERMÚDEZ (Uruguay) s'est dit préoccupé par l'absence de progrès dans le conflit israélo-palestinien. Les parties n'ont pris aucune mesure pour inverser les tendances qui menacent la solution des deux États. Il a considéré en particulier que la poursuite de la construction de colonies par Israël entravait la paix. « Des signaux politiques forts doivent être donnés pour échapper au cercle vicieux d'affrontements violents qui sape les espoirs du peuple palestinien », a-t-il souhaité.

Il faut prendre des mesures urgentes, a dit le représentant, en lançant un nouvel appel aux parties pour qu'elles reprennent des contacts sur la base des aspirations des uns et des autres. La recherche de solutions liées à des questions relatives à la paix et à la sécurité s'avère prioritaire, a-t-il insisté. Sans négliger les difficultés existantes, il s'est refusé de perdre espoir. Les parties doivent déterminer un nouveau calendrier fixe avec des mesures concrètes privilégiant la lutte contre le terrorisme et l'unité du Gouvernement palestinien.

Les tensions et possibilités de conflits sont élevées, a reconnu M. VITALY I. CHURKIN (Fédération de Russie). D'après lui, toute nouvelle initiative doit compléter les efforts entrepris dans le cadre du mécanisme avéré du Quatuor. Il a attiré l'attention du Conseil sur les recommandations contenues dans le rapport du Quatuor en date du 1er juillet. Il a également confirmé l'importance de l'Initiative de paix arabe.

Le représentant a considéré que l'absence d'unité interpalestinienne constituait un obstacle supplémentaire vers un règlement. Il s'est dit préoccupé par la situation humanitaire et économique dans les territoires palestiniens occupés, en particulier à Gaza, ce qui joue en faveur de la radicalisation de l'opinion publique. « Il faut mettre fin à la violence et cesser les activités de colonisation », a-t-il insisté.

La Russie œuvre activement avec les parties au conflit, en coopération étroite avec les partenaires de la région, a assuré le représentant. Les dirigeants russe et israélien envisagent de se rencontrer à Moscou pour parler des moyens optimaux de débloquer le processus de paix.

M. RAMLAN BIN IBRAHIM (Malaisie) a noté qu'il était de plus en plus difficile pour les Palestiniens d'obtenir un permis de construire pour leurs maisons en Cisjordanie alors que les colonies de peuplement israéliennes se développent. Il a dénoncé une politique israélienne qui consiste à briser l'état d'esprit palestinien et à rendre la vie impossible aux Palestiniens pour qu'ils décident de partir.

Il s'est inquiété des frustrations qui vont attiser la radicalisation. Il a salué la pertinence de l'initiative française en appui au Quatuor diplomatique avant d'exhorter le Conseil de sécurité à utiliser tous les leviers à sa disposition pour sauver la paix.

M. JOÃO IAMBENO GIMOLIECA (Angola) a regretté la réticence de la communauté internationale à appliquer les décisions adoptées. Il a dit que le non-respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire retardait tout progrès vers la paix et diminuait l'importance de mécanismes tels que le Quatuor, dont les recommandations restent largement ignorées par le Gouvernement israélien.

Il a dit que le Conseil de sécurité, le Quatuor et les autres parties prenantes avaient l'obligation morale de mettre fin à une occupation illégale qui dure depuis 50 ans.

M. KORO BESSHO (Japon) a déclaré qu'en dépit des initiatives en faveur de la solution des deux États, peu de progrès ont été vus. Le Japon est préoccupé de la poursuite de la violence contre les civils, des attaques terroristes et des incitations à la violence. Le Japon est aussi très inquiet de la poursuite de la politique d'expansion des colonies qui constitue une violation du droit international et érode la viabilité de la solution des deux États.

La violence est fondamentalement incompatible avec une solution pacifique. La communauté internationale doit agir pour faire face à la très grave situation humanitaire et garantir les besoins de relèvement de la population de Gaza, et encourager la reprise des négociations.

Étant donné la difficulté de la situation actuelle sur le terrain, créer un environnement favorable à la solution des deux États pourrait paraître comme une approche indirecte. Cependant, au cours de la cinquième réunion ministérielle de l'Unité consultative à quatre parties de l'Initiative de paix et de sécurité, à Jéricho, le 7 septembre, il a été souligné que celle-ci cherche à soutenir une économie durable en Palestine qui est un pilier de la viabilité de la solution des deux États.

Ce projet qui vise à créer un environnement favorable ne semblerait pas être le plus court chemin vers la solution des deux États. Cependant, la coopération des quatre parties dans le cadre de cette initiative a duré 10 ans, indépendamment des aléas de la situation politique. Celle-ci joue un rôle important dans le rétablissement de la confiance des deux parties à travers le développement économique et social. Le Japon continue d'être engagé pour la paix et la prospérité dans la région, a terminé le représentant.

M. GORGUI CISS (Sénégal) a dénoncé la poursuite inacceptable de la colonisation et de ses activités connexes, dont la démolition et la confiscation des maisons palestiniennes. Il a par exemple évoqué la destruction du système d'adduction d'eau mis en place par l'UNICEF dans la vallée du Jourdain.

« Les enfants palestiniens continuent de payer un lourd tribut à ce conflit », a déploré le représentant. Il a condamné l'usage disproportionné de la force et les assassinats extrajudiciaires, « qui ne font qu'attiser la haine et la violence ». Il a attiré l'attention sur la situation critique de trois jeunes palestiniens.

Le représentant a évoqué la situation humanitaire catastrophique à Gaza, où les trois quarts des maisons sont encore à réhabiliter à la suite de la dernière guerre de 2014. Il a réitéré son appel en faveur d'une protection internationale du peuple palestinien et voulu faire de 2017 « l'année de la fin de l'occupation ».

Selon lui, l'absence de toute perspective de développement est un fléau propice à la résurgence d'un nouveau conflit. Enfin, il s'est fait l'écho du dernier rapport du Quatuor et souhaité que l'on procède au transfert de compétences à l'Autorité palestinienne. Il a espéré qu'en dépit de leur report, les élections locales se tiendraient bientôt.

Mme SAMANTHA POWER (États-Unis) a condamné toutes les attaques terroristes. Elle s'est dite alarmée par le nombre de roquettes tirées depuis la Syrie vers le Golan et depuis Gaza vers Israël, et par la violence sur les réseaux sociaux. Elle a également exprimé sa préoccupation face à l'usage excessif de la force par les Israéliens et par les attaques menées contre les Forces de défense israéliennes.

« La communauté internationale peut consentir un investissement tangible dans la stabilité de la région », a affirmé Mme Power. En particulier, « Gaza a besoin de davantage de soutien ». Le déficit de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pourrait déstabiliser encore la région et il faut éviter une crise humanitaire qui aurait un impact à long terme.

La représentante s'est opposée aux activités de colonies de peuplement israéliennes et elle a repris à son compte les préoccupations exprimées à cet égard par le Secrétaire général et par les membres du Conseil de sécurité. Elle s'est inquiétée de « la légalisation rétroactive des avant-postes au titre du droit israélien ».

« Si le Gouvernement israélien poursuit ses démolitions, cela aura un impact terrible sur la vie des Palestiniens déjà déplacés », a averti Mme Power. L'accélération des activités de colonisation et de destruction sapant la possibilité d'une solution des deux États, il faut prendre des mesures significatives pour stabiliser la situation et inverser la tendance. En tant

que membre du Quatuor, les États-Unis soutiennent les recommandations formulées dans son dernier rapport.

Abordant ensuite la situation en Syrie, Mme Power est revenue sur le récent accord dont l'objet est de créer un environnement propice aux négociations sur une transition politique pour la Syrie. Elle s'est tournée vers la Fédération de Russie « pour qu'elle tienne ses promesses et empêche le Président Bashar Al-Assad d'utiliser les tactiques barbares qui sont sa marque de fabrique ». Elle a exhorté toutes les parties à adhérer à cette cessation des hostilités.

Les progrès vers une solution politique dépendent du respect par toutes les parties de la cessation des hostilités, a insisté la représentante. « La cessation des hostilités n'est qu'un volet car l'aide humanitaire doit aussi être acheminée ». Les convois des Nations Unies doivent pouvoir avoir accès à 600 000 Syriens qui vivent dans des zones assiégées et Damas doit fournir une approbation immédiate, a-t-elle martelé. De même, « toute partie à ce conflit qui tente de maintenir sa légitimité devrait prendre ses distances avec les groupes terroristes qui menacent la sécurité collective ».

Les États-Unis ont insisté au cours des négociations avec la Russie sur deux aspects parallèles, a précisé Mme Power. Il faut redoubler d'efforts contre les terroristes et « faire en sorte que les forces d'Assad ne bombardent plus les zones de l'opposition ». Si toutes les parties respectent leurs obligations, le processus politique a une chance, a-t-elle conclu.

M. DOUGLAS NICOMEDES ARCIA VIVAS (Venezuela) a déclaré que la perspective d'un État palestinien souverain et de la solution des deux États ne cessait de s'éloigner. Il a dit qu'un des obstacles principaux au dialogue était la politique immorale de colonisation de la Puissance occupante. Il a fustigé le recours à la force et à des subterfuges administratifs par Israël pour développer des colonies de peuplement. Il a cité la destruction de 600 logements palestiniens cette année pour faire place à la construction de colonies de peuplement israélienne.

« Depuis octobre 2015, l'occupation israélienne s'est traduite par 218 morts et 17 000 blessés du côté des Palestiniens, alors que 500 mineurs sont en détention administrative », a insisté le représentant du Venezuela. Dans ce contexte, il a exhorté l'ONU à redoubler d'efforts pour soutenir le peuple palestinien face à cette crise humanitaire. Il a dénoncé l'attitude agressive de la Puissance occupante « qui fait tout pour ne pas parvenir à la paix ».

M. MATTHEW RYCROFT (Royaume-Uni) s'est inquiété de l'accélération perturbante de certaines politiques israéliennes qui érodent la viabilité de la solution des deux États. Illustrant son propos, il a indiqué que 800 logements avaient été détruits et 1 000 Palestiniens déplacés cette année.

Il a également dénoncé la politique d'expansion d'Israël. Citant les conséquences de cette politique, il a précisé que 90% de l'eau de Gaza n'était pas potable et même inutilisable pour l'agriculture. En outre, il a particulièrement salué le travail du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient.

« Nos séances d'information se transforment en véritables débats », a noté M. JUAN MANUEL GONZÁLEZ DE LINARES PALOU (Espagne), en demandant à ce que le

Conseil se penche sur ses méthodes de travail. Il est urgent de défendre la viabilité de la solution des deux États, a-t-il déclaré ensuite. L'expansion des colonies et la situation humanitaire grave sont très préoccupantes. L'impasse du processus de paix sape de plus en plus la confiance entre les parties. « Nous devons donner une lueur d'espoir pour une résolution politique du conflit avant qu'il ne soit trop tard. »

Le représentant a condamné les attaques, les attentats et les incitations à la violence. Il a souligné l'importance de résoudre les rivalités interpalestiniennes, et appuyé l'initiative française visant à organiser une conférence internationale pour relancer le processus de paix. Il faut prendre des mesures pour rétablir la confiance, a-t-il ajouté en saluant la signature d'un accord sur l'électricité le 13 septembre dernier, « un petit pas dans la bonne direction ». Enfin, la communauté internationale doit exploiter les synergies entre les différentes initiatives.

M. WU HAITAO (Chine) a jugé urgent de sortir de l'impasse en trouvant une solution basée sur les frontières de 1967 avec Jérusalem comme capitale de la Palestine. Il a invité Israël à faire preuve de bonne volonté en cessant ses activités de colonisation et en levant son blocus contre la Bande de Gaza. Le représentant de la Chine a aussi appelé à entendre les légitimes attentes d'Israël en matière de garantie de sécurité.

M. VOLODYMYR YELCHENKO (Ukraine) a exprimé sa profonde préoccupation face à l'escalade en cours non seulement au niveau des discours mais aussi sur le terrain. La fusillade dans un camp de réfugiés à Jérusalem-Est, le 5 septembre, ainsi que les allégations de « nettoyage ethnique » par les dirigeants des deux côtés, le 9 septembre, ne servent pas l'objectif de la reprise des pourparlers de bonne foi. Ces agissements ne contribuent pas à restaurer un climat de confiance entre les deux parties qui est nécessaire à la recherche de possibles négociations entre M. Benjamin Netanyahu et M. Mahmoud Abbas, à Moscou, à Luxembourg ou ailleurs.

Le représentant a indiqué que les deux parties devaient faire montre d'une véritable retenue et s'abstenir de recourir à la force qui pourrait conduire à la violence et accroître le nombre des victimes, et empêcher tout ce qui peut jouer en faveur des extrémistes qui essaient de saper les fragiles perspectives de paix. Personne ne peut raisonnablement soutenir que relever ce défi est possible sans aborder ses causes profondes comme le statut non résolu du conflit israélo-palestinien, qu'utilisent en premier lieu les terroristes dans la région.

En outre, le représentant a regretté la décision de suspendre les élections municipales palestiniennes prévues le 8 octobre. La réconciliation entre les Palestiniens est une condition importante pour obtenir un accord viable avec Israël. Mais il a ajouté que si la création d'un État palestinien stable, pacifique et démocratique était dans l'intérêt à long terme d'Israël, le processus d'expansion des colonies actuel et la légalisation des postes avancées pourraient saper les efforts de la communauté internationale en vue de parvenir à des progrès concrets dans le processus de paix.

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.